

LA LETTRE d'ENVIRONNEMENT 92

Sommaire

P1. Editorial.

P2. Moins de pollution et de bruit.

P4. Plus de place pour les vélos.

P5. Limites à la densification.

P6. La pandémie; vue d'une association.

P7. Les eaux usées : un outil de surveillance.

P8. Robert Bouvet et Jean-Philippe Clément; hommages.

Le COVID19, un révélateur de la justesse des causes de l'environnement

Il aura fallu une épidémie inédite pour que le monde s'aperçoive que la quasi-disparition de diverses nuisances ont une valeur pour la santé et le bien-être des franciliens. En effet, le confinement durant près de 2 mois, une parenthèse éphémère, a conduit à :

- La chute de l'utilisation des voitures et la quasi-désertion des transports en commun, des rues, routes et autoroutes et du trafic aérien
- Le confinement des citadins et la désertion des rues, sans pouvoir accéder à des parcs, forêts et jardins
- La chute des activités industrielles, commerciales et touristiques
- L'exode d'un million de franciliens vers des zones plus vertes en province

Ces observations sont révélatrice des causes des nuisances à l'environnement que nous dénonçons régulièrement :

- **la pollution de l'air** dont les sources sont multiples : le transport, le tertiaire résidentiel, l'activité industrielle, l'agriculture. La pollution de l'air a fortement baissé comme le montre la forte baisse des oxydes d'azote dus aux véhicules thermiques ; il reste des fines particules à cause des épandages agricoles et du chauffage (fuel et bois).

- **Le bruit** résulte aussi de plusieurs facteurs : trafic routier, aérien et ferroviaire, mais aussi les activités. Nous avons tous eu l'heureuse surprise d'entendre dans le silence de la ville des chants d'oiseaux, le bruissement des feuilles dans le vent et autres bruits subtils de la nature.

--**l'émission des gaz à effet de serre** a diminué, montrant la contribution des énergies fossiles pour le transport routier et aérien et le tertiaire résidentiel. On peut se réjouir que la crise sanitaire n'ait pas été assortie d'une période de canicule mais on ne peut l'exclure lors d'une future crise avec un confinement associé particulièrement intenable. La transition énergé-

tique reste une haute priorité pour la lutte contre les changements climatiques, qui eux, n'ont pas disparu.

-les **flux de déplacement et la surdensification urbaine**. L'éloignement domicile-travail et les fortes densités de population (>300 logements à l'hec-



tare) au détriment des espaces de nature, rendent la ville invivable. L'avenir est sombre : Le SDRIF 2013 prévoyait la construction de 70 000 logements par an et la création de 25 000 emplois nouveaux par an. Aujourd'hui, ces chiffres sont totalement dépassés. Le nombre réel de logements mis en construction chaque année dépasse 80 000 et plus de 30 000 emplois sont créés avec de fortes disparités territoriales en nombre d'emplois par actif ce qui explique l'engorgement des transports publics. La tendance est encore d'aller vers une explosion : 100 000 nouveaux logements et 50 000 emplois par an. On peut s'attendre au pire....

Pour demain, **nous voulons une ville plus résiliente, plus vivable pour sa population** avec plus d'arbres et d'espaces de nature et moins de pollutions, capable de s'adapter aux aléas prévisibles qui peuvent survenir, comme les virus, les inondations, les canicules et la sécheresse. Repenser l'aménagement de la région parisienne pour limiter la densité de population, les déplacements domicile-travail, mieux partager la voirie entre les véhicules motorisés, les vélos, les piétons. C'est bien la protection de l'environnement qui est le gage de la santé et du bien-être des citoyens et la garantie d'une attractivité réelle de la région parisienne pour ceux qui y travaillent.

Irène Nenner

Un air meilleur, et moins de bruit, deux "à côtés" positifs de la crise sanitaire

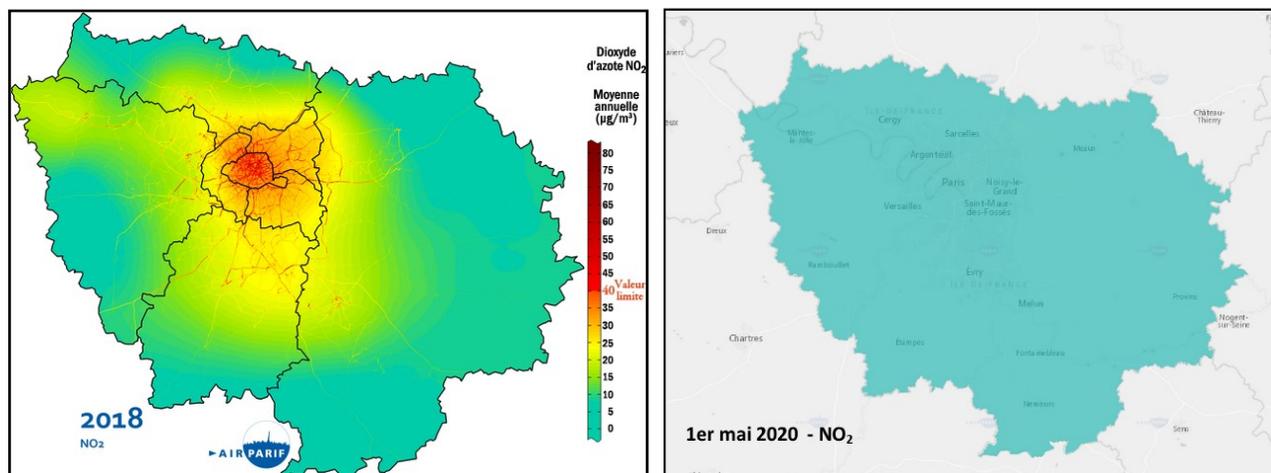
Nos deux grands organismes de surveillance de la pollution de l'air et de la pollution sonore AIRPARIF et BRUITPARIF ont fait le point après plus de 4 semaines de confinement. Le diagnostic est sans appel, l'arrêt ou la diminution très forte de tous les types de déplacements, du routier à l'aérien, l'arrêt presque total des activités économiques traditionnelles ont fortement abaissé les niveaux des polluants de l'air et diminué considérablement les bruits.



Le ciel de Chaville avant et pendant le confinement

La **qualité de l'air** s'est améliorée de plus de 30 % pour les oxydes d'azote et même de 50 % le long des axes de trafic routier. Les effets sont moins importants en ce qui concerne les particules PM10 et PM2,5 car si le trafic routier s'est effondré, les logements habités 24h/24h se chauffent davantage. En particulier, l'impact du chauffage au bois s'évalue de manière très caractéristique surtout en soirée et contribue pour 6 % de la pollution particulaire et se situe au niveau résiduel du trafic routier 6 %, le reste de la pollution particulaire relevant du chauffage tant individuel qu'urbain.

Avant le confinement, l'Agence européenne de l'environnement estimait autour de 400,000 morts prématurées en Europe chaque année. Avec le confinement, les émissions de dioxyde d'azote ont baissé de 40% et celles de particules fines de 10% en 1 mois ! Le Centre de recherche sur l'énergie et l'air pur, CREA, organisme de recherche basé en Finlande annonce que **cette chute de pollution a permis l'évitement de 11000 morts en Europe**, qui se ventilent comme suit : Allemagne 2083, Royaume uni : 1752, Italie : 1490, France : 1230 morts, Espagne : 1080.



Comparaison de la carte de pollution à l'oxyde d'azote en 2018 et 2020 (source Airparif)

Un des co-bénéfices de cette situation est la réduction sensible des gaz à effet de serre, évaluée en termes d'équivalent dioxyde de carbone : les émissions ont baissé de 30 %.

Le tableau ci-après d'AIRPARIF donne les différentes origines des polluants.

Un air meilleur, et moins de bruit, deux "à côtés" positifs de la crise sanitaire (suite)

Emissions par activités		du 17 au 23 mars 2020	du 24 au 30 mars 2020	du 31 mars au 6 avril 2020	FIABILITE
Routier	NOX	-70%	-70%	-70%	Bonne
	PM10	-70%	-70%	-70%	
Aérien	NOX/PM10	-60%	-80%	-90%	Bonne
Résidentiel	NOX/PM10	20%	20%	20%	Assez Bonne
Tertiaire	NOX	-80%	-80%	-80%	Assez Bonne
	PM10	-80%	-80%	-80%	
Agriculture	NOX/PM10	0%	0%	0%	Assez Bonne
Emissions totales		du 17 au 23 mars 2020	du 24 au 30 mars 2020	du 31 mars au 6 avril 2020	FIABILITE
	NOX	-40%	-50%	-50%	Bonne
	PM10	0%	0%	-10%	Assez Bonne

La pollution sonore a elle aussi fortement chutée.

Le bruit le long des axes routiers a diminué de 60 à 90 %, les effets sont encore plus sensibles à Paris intra-muros et encore plus de nuit (22h-6h) avec une baisse de 8,9 dB(A) contre 6,1 dB(A) en journée. Il faut se rappeler qu'une baisse de 3 dB(A) équivaut à une baisse de moitié de la pression sonore.

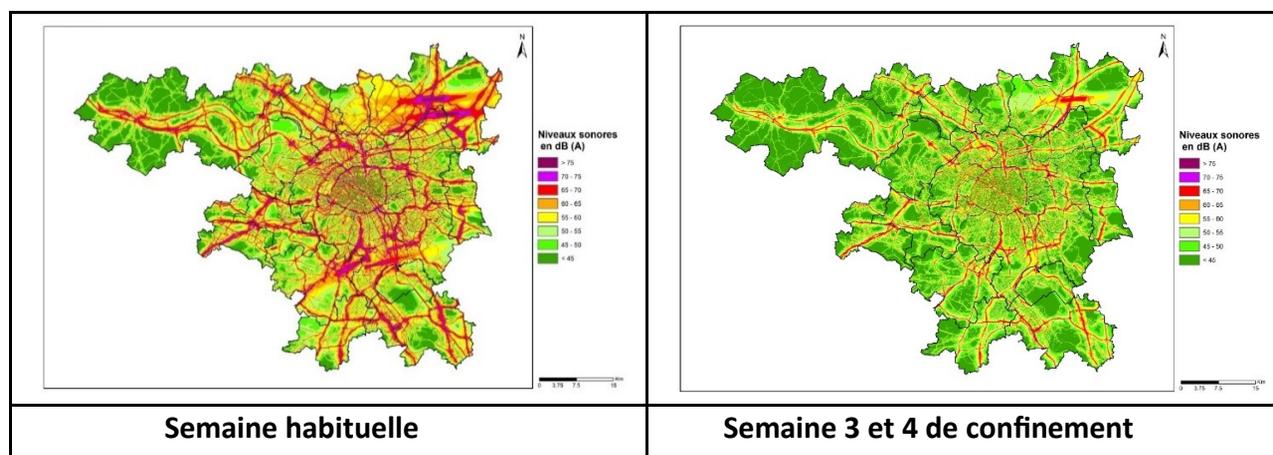
Les nuisances du trafic aérien ont quasiment disparu. A Roissy, le long du doublet sud l'indicateur Lden a baissé de 21,5 dB(A), mais un peu moins pour le doublet nord qui fonctionne encore au ralenti où le Lden a baissé de 7,8 dB(A) ce qui correspond à une baisse du trafic de 80 %. Pour Orly, le trafic est quasiment interrompu à part quelques vols sanitaires, la baisse sonore du Lden est de 24,6 dB(A) et une réduction des survols de 98 %. Pour Le Bourget, - 80 % des survols et une baisse de Lden de 7,8 dB(A).

La baisse du bruit généré par le trafic ferroviaire est aussi fortement baissée, en moyenne en journée l'indice Lden de - 5 dB(A) et de - 8 dB(A) la nuit.

Evolution des bruits liés aux activités

En moyenne, les bruits ont baissé de 5 dB(A) le jour et 8 la nuit. Dans les quartiers animés le soir dans la capitale les bruits ont baissé selon les quartiers de 10 à 21 dB(A) ce qui est considérable et revient à vivre dans une maison isolée à la campagne sans activité agricole. Le bruit atteignant les riverains des chantiers ont baissé de -6dB(A) le jour et de - 5 à - 18 dB(A) la nuit.

Les deux cartes ci-dessous (source Bruitparif) illustrent la diminution des effets sonores du trafic routier en journée



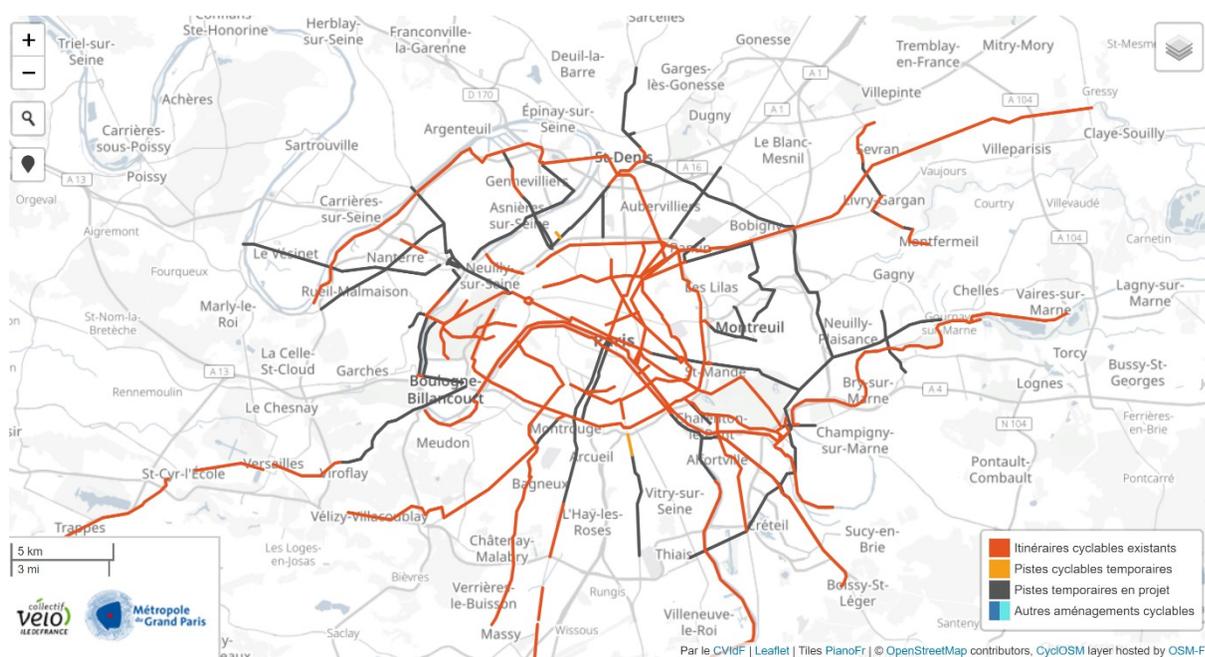
Ces deux études de la qualité de l'air et du bruit illustrent les effets nocifs des activités humaines sur la santé. Chaque année la mortalité liée à la mauvaise qualité de l'air entraîne 65 000 décès anticipés et un coût économique de 90 milliards d'euros par an (Sénat 2015). Pour ce qui est du bruit ce sont surtout les pathologies associées, cardiovasculaires, stress et sommeil qui sont affectées, le Conseil National du Bruit émanation de l'assemblée Nationale en chiffre le coût économique à 60 milliards d'euros par an.

Cette crise dramatique révèle très fortement, outre toutes les erreurs stratégiques de prévisions des autorités en matière de prévention et de santé, les effets nocifs de nos propres activités...en étant objectif cette crise couteuse en vies humaines en a épargné d'autres dont il est encore trop tôt pour faire le bilan mais surtout ...Cette crise montre vers quoi nous devons tendre rapidement pour abaisser les impacts sanitaires de ces pollutions...Et sans être prophète de malheur, espérons que cette crise nous permettra de préparer plus efficacement celle qui va arriver avant la fin du XXIème siècle liée au réchauffement .

Michel Riottot (VP Environnement 92, membre du bureau d'Airparif et du CA de Bruitparif)

Un peu de place pour la petite reine !

Pour réussir le déconfinement du 11 mai, c'est à dire redémarrer la société et l'économie, dont les Hauts-de-Seine sont un pôle majeur, il faut rétablir une capacité minimum des transports, à pied, vélo, voiture et transports en commun (RER, Métro, Tram, bus). Les consignes de distanciation dans les transports en commun vont drastiquement réduire leur usage. Si tout le monde prend sa voiture, on va arriver à des embouteillages et une pollution monstres. Le vélo semble être la solution de remplacement grâce à l'éloignement naturel entre cyclistes, au fait que 60% des trajets domiciles-travail sont inférieurs à 5km, que c'est un moyen de déplacement non polluant et qu'il peut absorber un flux entre 3 et 6 fois le flux maximum d'une voie automobile standard. Le Collectif vélo Ile de France (CVIdF) a proposé en décembre dernier les plans d'un réseau RER-V (V = vélo) maintenant soutenu par la région avec un budget de 300 millions d'€. Le département des Hauts de Seine, qui a longtemps privilégié la voiture, travaille activement à ce plan avec le Collectif Vélo IdF depuis le début du déconfinement, notamment pour mettre en place rapidement **des pistes cyclables provisoires sur les voies départementales**, dont certaines pourront être pérennisées. C'est le cas à Clichy.



Pistes cyclables du déconfinement. © Collectif Vélo Ile de France

Elles devront être **sécurisées par rapport aux voitures en mouvement et en stationnement** (ouvertures intempestives des portières, causes majeures d'accidents graves). Elles doivent permettre un gros débit (> 2500 vélos par heure pour 1,5 m de large). Des associations proposent des solutions originales, telle une piste bidirectionnelle centrale par la Ville à Vélo pour la RD910 traversant Chaville et Sèvres. Une piste similaire vient d'être mise en service en une nuit le 4 mai à Nice. Les avantages sont nombreux : moins d'emprise sur la chaussée tout en conservant le stationnement existant, piste plus roulante et relaxante car exempte des dangers et obstacles usuels sur les bandes ou pistes cyclables latérales (voitures stationnées, piétons, poubelles, nids de poule et plaques d'égout mal ajustées, etc).

Enfourchons notre vélo remis au garage ! Il y en aurait 9 millions en France ne demandant qu'un coup de pompe et un peu de lubrifiant. Un plan de 20 millions d'€ annoncé par Elizabeth Borne et préparé en partenariat avec la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette, prévoit un forfait de 50€ pour réparer son vélo auprès d'un réparateur agréé, des places de stationnements temporaires, des formations gratuites. Le gouvernement va accélérer la mise en service dans les entreprises du secteur privé du forfait « mobilité durable » de 400 € pour les « vélotafeurs ». Pourquoi pas le secteur public ? D'autres aides pour l'achat d'un vélo à assistance électrique sont déjà effectives. Espérons que ces efforts hors du commun convaincront les habituels usagers de la voiture et des transports en commun à se mettre en selle plutôt que derrière un volant.

Dernière nouvelle du 29 mai 2020 : Le gouvernement va porter à 60 millions d'euros le fonds qu'il a créé fin avril pour inciter les Français à la pratique du vélo dans la perspective du déconfinement.

La résilience urbaine impose de fixer des limites à la densification.

Comment définir la sur-densification ?

La densité est une quantité d'objets rapportée à une surface, par exemple, des habitants d'un quartier dont l'emprise au sol est connue, d'un nombre de logements d'un quartier dont la surface est connue. Ensuite il faut fixer une norme de densité à ne pas dépasser mais sur quels critères ?

La crise sanitaire a entraîné un arrêt d'une grande partie des activités humaines. Pour ralentir la propagation du virus et ainsi éviter une surcharge des services de réanimation des hôpitaux, le confinement a été imposé pendant près de 2 mois. Mais le confinement a conduit à une prise de conscience des vecteurs de propagation de la maladie que les mesures de distanciation ne peuvent que réduire en partie : les déplacements fréquents et longs conjugués à la promiscuité dans des espaces que sont les moyens de transport, les lieux de travail, de loisirs ouverts et fermés et les logements exiguës.

Les aides financières de l'Etat interpellent les associations environnementales.

La crise montre que l'État peut attribuer des moyens importants quand c'est urgent et qu'il l'estime nécessaire et qu'il est le seul à pouvoir le faire. Comment dès lors rendre compréhensible les réticences ou les refus d'action quand il s'agit de financer des mesures pour le climat ou la transition écologique. Pourquoi à fortiori ne pas conditionner les aides à leur apport pour l'environnement ? Mais aussi pourquoi ne pas pénaliser plus les actions dégradant l'environnement ?

La crise a aussi donné place à la réflexion et de nombreuses tribunes intéressantes ont été publiées dans la presse et notamment dans Le Monde. Ont été ainsi promues « **la ville des courtes distances** », « **la ville nature** », ... qui prolongent les réflexions en cours sur les solutions apportées par la nature en ville.

Pour la mise en œuvre immédiate et généralisée d'une autre approche de l'urbanisme

Plutôt que fixer des normes a priori, nous devons nous engager fortement dans la transition écologique, ce qui doit se traduire par une autre approche de l'urbanisme, qu'il s'agisse de plans, programmes ou projets : Il faut commencer par décider, au niveau de grands quartiers, quelles seront les surfaces affectées aux espaces ouverts et végétalisés (existantes et à créer), de manière à réaliser une Trame Verte et Bleue viable et, dans un second temps, les espaces d'activité (industriel, commercial, culturel, éducatif, administratif...) et de logement.

Nous savons ce qu'est un espace résidentiel acceptable

Il réunit des bâtiments à hauteur d'arbre (4 niveaux), avec 50 % d'emprise au sol, affectés à des espaces verts privés permettant de lutter contre les îlots de chaleur, un espace vert de proximité répondant à l'exigence des 10 m² d'espaces verts publics par habitant en plus des espaces verts privés. Dans un tel quartier on en arrive à une densité en logements proche de 110 logements à l'hectare. En complément d'espaces de ce type et au niveau du grand quartier il est indispensable de se rapprocher d'une mixité fonctionnelle, assurant un taux d'emploi de 1 (rapport du nombre d'emploi au nombre d'actifs).

Avançons en marchant pour établir des normes de densité à faire respecter pour le bien-être des citoyens tout en luttant de manière raisonnable contre l'étalement urbain.

C'est à ce prix que l'on pourra réaliser une vraie résilience des métropoles devant des pandémies futures, lutter contre le réchauffement climatique et s'adapter à ce réchauffement. Dans l'immédiat, il faut remettre en question les opérations conduisant à des excès de densité urbaine, notamment celles qui dépassent 400 logements à l'hectare, c'est-à-dire qui vont bien au-delà des exigences du SDRIF très limitées à partir de 220 logements à l'hectare. La transition vers un nouveau paradigme de l'urbanisme ne doit pas être différée.



Pierre Salmeron (VP Environnement 92 et Sud Environnement)

La vision de la pandémie vue d'une association

La pandémie du CoronaVirus a complètement bouleversé nos vies : crise sanitaire, crise économique, crise écologique, crise sociale, crise politique. De nombreuses personnes sont mortes, des secteurs entiers de l'économie sont à l'arrêt, la misère sociale n'a jamais été aussi criante,....

Le plus dur pour nos associations d'éducation à l'environnement est la « **marche arrière** » dans les **engagements environnementaux**. Après des mois de protestations au travers de Marches Climat, de nombreux mouvements de jeunes partout dans le monde, des actions en justice climatique, de très nombreux appels d'associations, de citoyens ou de stars... enfin, les enjeux environnementaux sortaient de l'ornière, et n'étaient plus seulement la préoccupation de certains « écolos engagés » mais bien une réalité qui concernaient directement tous les citoyens dans leur vie au quotidien : alimentation, qualité de l'air, santé,...

Avec cette pandémie, on observe un net retour en arrière pour des « raisons de sécurité » : retour du tout voiture afin d'éviter les transports en commun, retour du tout plastique et de l'usage unique afin d'éviter les contaminations, retour de l'individualisme car il faut de la « distanciation sociale », retour des décisions arbitraires (avec des épandages de nuit au plus près des maisons, par exemple), tensions croissantes dans les quartiers populaires...

Mais tout n'est pas perdu, l'espoir demeure, la lutte continue !

Nous sommes heureux de constater que malgré toutes les contraintes précitées, les citoyens demeurent sensibilisés aux enjeux environnementaux : boom de l'achat en bio et en circuits courts, nombreuses tribunes et initiatives dans les réseaux sociaux, démultiplication des initiatives d'entraide sociale et de distribution alimentaire, fabrication solidaire de masques faits maison, ...

De plus, certaines personnes ont pu prendre le temps de se recentrer sur leur vie familiale, leurs besoins personnels, ont pris du temps pour elles-mêmes.

L'association PikPik Environnement n'est pas en reste de ce mouvement positif !

Les 15 salariés de l'association PikPik Environnement et les 20 salariés de l'entreprise sociale PikPik Services Solidaires, ainsi que leurs administrateurs et bénévoles, demeurent à leur niveau d'engagement :

Engagement social avec la participation à des projets d'entraide dans les quartiers populaires. Nous participons par exemple à l'initiative « Couturières Solidaires du 93 » en lien avec la Mairie de Saint Denis, pour laquelle nous allons produire gratuitement des centaines de masques. Et nous allons former des jeunes à la couture afin qu'ils puissent aussi s'impliquer, par exemple avec le Club de Prévention de Colombes.

Engagement éducatif avec des ateliers sur la transition écologique pour le programme « Vacances Apprenantes » de l'Éducation Nationale, qui vise à donner des cours de soutien cet été aux enfants qui ont pris beaucoup de retard dans leur scolarité. De même, nous proposerons des ateliers ludiques pendant les colonies de vacances qui seront organisées en Région IdF.

Engagement environnemental bien sûr ! Nos animateurs ne peuvent plus se déplacer pour assurer des animations mais ils continuent leur sensibilisation via les outils numériques. Que ce soit des petites vidéos éducatives sur l'eau et l'énergie pour le programme « Watty à l'école ». Ou bien des publications régulières via les réseaux sociaux afin de témoigner de tout ce qui peut être fait en confinement : possibilité de cuisiner ses restes, fabriquer ses cosmétiques, monter un composteur, réparer un objet, jardiner même sans jardin, aider les insectes pollinisateurs,...

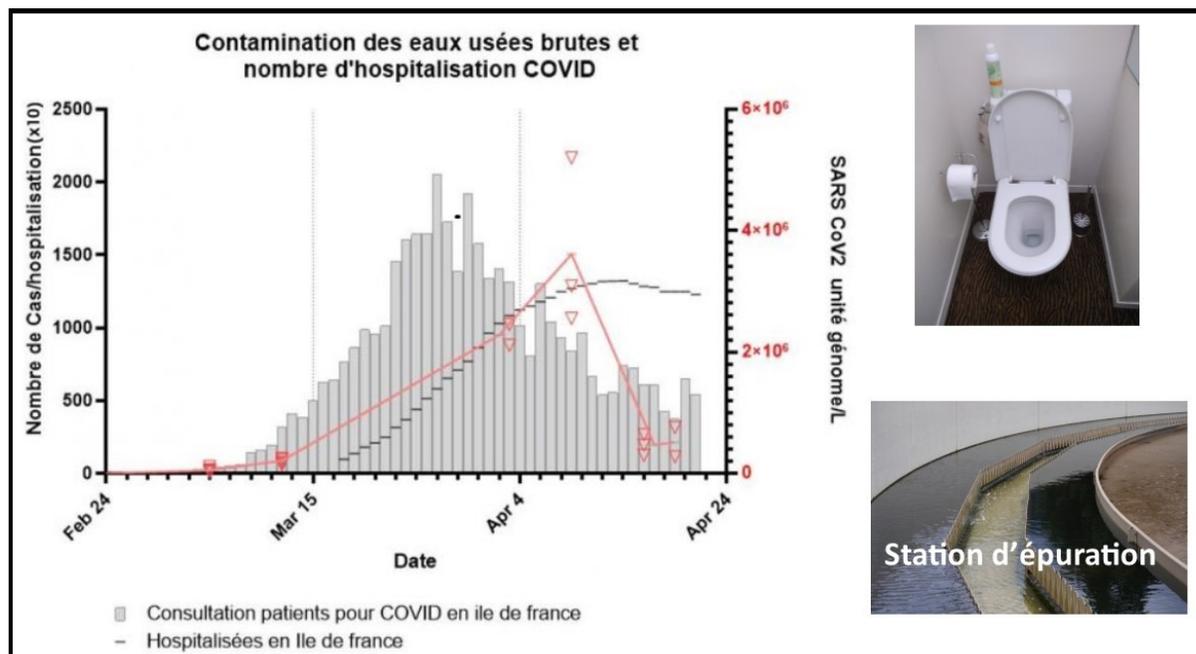
Les thématiques demeurent toujours les mêmes : la consommation responsable (acheter moins et mieux, réduire le gaspillage alimentaire, privilégier le réutilisable au jetable,...), préserver la biodiversité (ne pas polluer ni gaspiller l'eau, favoriser la biodiversité locale...), réduire son impact climatique (au travers de la sobriété dans sa consommation énergétique et son empreinte numérique, et des modes de déplacement plus doux), préserver sa santé (en limitant les pollutions chez soi et en mangeant mieux) et surtout en favorisant la solidarité !

Voici le lien pour regarder nos petites vidéos éducatives sur l'eau et l'énergie faites pour le programme « WATTY à l'école » <https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1oLyPnzqaLHIOcw6svwUimiGOV04USLwQ> .

Kamera Vesic (PIK PIK Environnement)

Les eaux usées : un outil potentiel de surveillance de l'évolution des épidémies.

Des tests menés sur des échantillons d'eaux usées prélevés dans des zones de contamination ont révélé la présence du virus peu après l'identification des premiers malades. Alors que moins de 100 cas avaient été diagnostiqués en Ile de France, les eaux usées témoignaient déjà que l'épidémie avait commencé. (voir <https://www.franceinter.fr/sciences/tester-les-eaux-usees-pourrait-alerter-sur-un-rebond-de-l-epidemie-selon-une-etude-menee-a-paris>). Ce virus n'est pas seulement excrété dans les humeurs aériennes, mais aussi, et précocement, dans les selles, avant les signes respiratoires et pyrétiques, et chez les porteurs sains, c'est pourquoi on le retrouve dans nos eaux usées. Des mesures successives effectuées du 24/02 au 24/04/2020 dans 3 stations d'épuration de la région parisienne, ont montré une corrélation étroite entre la densité des traces virales détectées dans les eaux usées et le nombre de consultations pour COVID19 en IdF.



La courbe rouge représente les données prélevées dans les eaux usées / Eau de Paris & Réseau Obepine

Les eaux usées constitueraient ainsi un marqueur épidémiologique pour quantifier la circulation du virus. La décroissance de la charge virale fin avril est pour le Pr Vincent Maréchal (virologue à Sorbonne Université) "un argument qui confirme l'impact du confinement". La précocité de détection dans les eaux usées, avant l'apparition de symptômes cliniques, montre l'intérêt de la méthode pour caractériser l'évolution de l'épidémie et gagner du temps sur l'organisation de la parade sanitaire.

Ces études plaident pour la mise en place d'un réseau national de surveillance des eaux usées pour suivre l'évolution de l'épidémie et ses localisations, chaque station d'épuration correspondant à un territoire déterminé. Cette vigilance permettrait de détecter la réduction de la circulation du virus ou la reprise de l'épidémie, par zone géographique, donnant une carte statistique à superposer au territoire national.

Pour en extraire le maximum de précision, il faudrait établir un plan d'échantillonnage en fonction du **plan du réseau de canalisations d'eaux usées**, et non se contenter de dosages d'ARN viral dans les gros collecteurs des villes. Les acteurs en charge de l'assainissement ⁽¹⁾ sont d'ores et déjà organisés pour suivre la qualité des effluents alimentant leurs installations." Dès lors, la mise en place du suivi de charge virale dans les stations d'épuration pourrait être rapide.

Plus généralement, une stratégie de surveillance de tous les germes à circulation fécale (virus des gastro-entérites, bactéries résistantes aux antibiotiques etc...) pourrait être définitivement mise en place.

Dernière bonne nouvelle au 11 mai 2020 : Paris : plus de trace de coronavirus dans l'eau non potable, selon les derniers prélèvements effectués par Eau de Paris.

Agnès Bauche (Action Environnement Boulogne-Billancourt)

(1) Sébastien Wurtzer (Eau de Paris), Jean-Marie Mouchel (Sorbonne Université), Rémy Tevssou (Institut de recherche biomédicale des armées), Yvon Maday (Sorbonne Université, co-fondateur de l'initiative Covid-IA), Vincent Rocher (SIAAP) et Laurent Moulin (Eau de Paris)

Hommage à Robert Bouvet et Jean-Philippe Clément, qui viennent de nous quitter.

Robert BOUVET

Né en 1925, ancien cheminot, Robert Bouvet a fondé « Naturellement Nanterre » à la fin des années 80 alors que la construction de l'A86 devait séparer le centre-ville de plusieurs quartiers. La lutte au côté de la Mairie et d'autres associations fut victorieuse. Les combats contre la densification excessive, contre les usines à risques (dépôts pétroliers classés Seveso et chaufferies de la Défense) ou pour le tramway n'ont pas tous eu le même succès.



Alors que les circulations douces n'étaient pas encore à la mode, Robert Bouvet a lancé la journée du vélo qui a abouti en 99 à un début de réseau vert qui est resté pendant des années le plus étendu du 92. Sur les berges de la Seine, il souhaitait une base de loisirs : ce ne fut qu'un parc départemental. Très attaché au Jardin des Acacias, à côté de chez lui, il nous a réunis en décembre dernier, à 95 ans, pour nous encourager à lutter contre un projet immobilier municipal qui prévoit de le réduire de moitié. Nous le ferons en souvenir de lui.

Jean-Philippe CLEMENT

Né en 1941, ancien Ingénieur territorial, Jean-Philippe Clément nous a rejoins en 2009, peu après son arrivée à Nanterre. En raison de ses grandes compétences, dès l'année suivante, il devenait secrétaire de l'association. Il a activement travaillé à la rédaction et à l'illustration de nos Cahiers d'acteurs réalisés lors des Débats publics sur le prolongement d'EOLE, la réalisation du Grand Paris Express et le projet de LGV Paris-Normandie.

Il s'est fortement impliqué dans la bataille juridique pour plus de transparence dans la gestion du Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers. Il aurait souhaité aussi que la Municipalité communique plus largement sur les dossiers traités par le Conseil municipal.

Plus récemment, il s'était impliqué sur les questions de la nature et de l'agriculture en ville.

C'est lui qui avait fait la photo panoramique qui illustrait l'article Bienvenue à la gare de Nanterre- Université dans la Lettre d'E92 d'avril 2018.



Jacques Capet (Naturellement Nanterre)

ENVIRONNEMENT 92

[http:// www.environnement 92.fr](http://www.environnement92.fr)

Présidente : Irène NENNER , tél. 06 14 40 59 57

Secrétariat : Agnès BAUCHE, 16 rue de l'Ouest, 92100 Boulogne Billancourt, tél. 06 31 62 37 02

Courriel : environnement92@gmail.com

LA LETTRE D'ENVIRONNEMENT 92

Directrice de la publication : Irène Nenner

Rédacteur en chef : Jack Short (06 87 00 10 24)

Comité de lecture : Clotilde Norguet, Michel Riottot, Claude Guary, Jack Short

Photos /dessins/vidéo: Irène Nenner , AIRPARIF, BruitParif, Collectif Vélo de France, Andrée Baudron, JC. Denard, PIKPIK environnement., Eau de Paris, Agnès Bauche

Rédacteurs : Irène Nenner , Michel Riottot, Jean-Claude Denard, Kamera Vesic, Pierre Salmeron, Agnès Bauche

**. Union départementale d'associations de protection de l'environnement. Siret 43217905900014 - RNA W92 2002985
Création le 30-07-1991. Agrément Protection de l'environnement. Habilitation Dialogue environnemental.**

Abonnement

Pour vous abonner à la Lettre d'Environnement92 (exemplaire papier, 4 numéros par an), veuillez envoyer un chèque de 10 euros à Environnement 92, 16, rue de l'Ouest, 92200 Boulogne-Billancourt ou faire un virement à Société Générale : IBAN FR76 3000 2040 4300 0372 8650 244